

Un Harki parmi d'autre-
Hommage rendu à Jacques HOUASSI-ancien président de l'UDACFME-
par le général de division (2 S) François LESCEL, président d'honneur de l'UNACFME
(Extraits du bulletin de la FARAC de juin 2016)

Notre ami s'en est allé dans la plus grande discrétion, tout à fait selon ses habitudes. Nous savions sa santé fragile et, nous qui le connaissions bien, nous savions pourquoi. Marqué pour le reste de son existence par la dramatique journée de juillet 1962 où, arrêté par les successeurs de nos adversaires d'avant le 19 mars 1962, il commença à subir les sévices de ses geôliers. Il ne se remettra jamais de ces longues semaines de tortures.

La discrétion a d'ailleurs toujours été l'un des traits de caractère de Jacques Houassi. Il fallait le mettre en confiance pour qu'il se livre, un peu, pour qu'il explique les circonstances qui l'avaient poussé à choisir le camp de la France, pour qu'il donne les raisons profondes de son engagement et de sa fidélité à ses anciens compagnons d'armes, pour qu'il dévoile, encore plus difficilement, les choix intimes qui l'avaient un jour à prendre ce prénom français.

Car Jacques Houassi voulait simplement rester un Harki parmi d'autres, au milieu d'entre eux, en tenant simplement son rang, rien de plus, dans la cohorte des Anciens d'Algérie. Il est assez significatif de constater qu'en dépit de ses services éminents au sein de nos armées dans le conflit algérien, des épreuves physiques et morales subies et, après son rapatriement, de ses mérites au service de ses compagnons, il ne lui ait été attribué aucune des notables décorations que d'autres, se référant aux mêmes circonstances, exhibent avec ostentation, bravade et opportunisme.

Mais Jacques Houassi avait une autre qualité, bien plus appréciée encore de ses camarades de l'UDACFME et de la Farac, auprès de laquelle il était délégué. C'était la détermination. A 17 ans, en 1959, des événements exceptionnels, dramatiques et douloureux l'avaient amené à faire des choix, lourds de conséquences. Il les avait assumés, y compris sous la torture. Pendant cinquante-sept années, il est resté fidèle à ses engagements de 1959, face à bien des pressions, exercées sous les formes les plus diverses, parfois perverses.

C'est à ce compagnon-là, discret, déterminé que je veux rendre hommage aujourd'hui. Par la dignité de son attitude, par la défense de ses convictions, il restera pour nous un exemple.